



Commune de BEDEE  
2 rue de Rennes  
BP 49  
35137 BEDEE

## AVIS DE PROLONGATION DE L'ENQUETE PUBLIQUE

### ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA REVISION GENERALE DU POS ET SA TRANSFORMATION EN PLU

Faisant suite à la décision du commissaire-enquêteur en date du 14 janvier 2017, le Maire de la Commune de BEDEE (Ille-et-Vilaine), a ordonné par arrêté du 16 janvier 2017 la prolongation de l'enquête publique portant sur la révision générale du POS et sa transformation en PLU, ouverte par arrêté municipal du 1<sup>er</sup> décembre 2016.

La décision du commissaire-enquêteur est motivée par l'incorporation au dossier d'enquête publique de l'avis d'une Personne Publique Associée à la procédure de révision (Pays de Brocéliande) plusieurs jours après le début de l'enquête. Cet avis a été paraphé par le commissaire enquêteur le 14 janvier 2017.

L'enquête publique, ouverte du 22 décembre au 23 janvier 2017, est prolongée jusqu'au lundi 13 février 2017. Jusqu'à cette date, le dossier reste à la disposition du public. Il est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, soit :

- de 9H00 à 12H00 du lundi au samedi,
- de 14H00 à 17H30 le lundi et le mercredi,
- de 14H00 à 17H00 le vendredi.

Pendant la durée de l'enquête, chacun peut prendre connaissance du dossier, et éventuellement consigner ses observations sur le registre d'enquête, ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur, à la mairie de Bédée.

Le Commissaire-Enquêteur recevra à la mairie :

- lundi 23 janvier de 14H00 à 17H00 (date restante de l'enquête initiale).

Dates supplémentaires pour la durée de prolongation de l'enquête :

- vendredi 3 février de 14H00 à 17H00
- lundi 13 février de 14H30 à 17H30.

Son rapport et ses conclusions seront transmis au maire dans le délai de trente jours à compter de la clôture de l'enquête publique et tenus à la disposition de chacun à la mairie et à la Préfecture du Département d'Ille et Vilaine, où les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

AFFICHÉ

DU : 17/01/2017

AU : 14/02/2017

Le Maire  
Joseph THEBAULT.

